

Délibération n°2026-05-07-031

## Le conseil d'administration de l'université du Mans

Séance du 7 mai 2026

### II. Délibérations, informations et débat d'orientation générale

2.2.1 – Règlement du concours « Journées de l'école doctorale 3MG » (matière, molécules, matériaux et géosciences) Edition 2026

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

*VU le code de l'éducation, notamment son article L712-3 ;*

*VU les statuts de l'université du Mans approuvés par le conseil d'administration réuni en séance le 12 octobre 2017.*

#### APRES EN AVOIR DELIBERE,

Approuve avec 0 abstention, 23 voix pour, et 0 voix contre, le règlement du concours « Journées de l'école doctorale 3MG » (matière, molécules, matériaux et géosciences) Edition 2026. Le détail est annexé à la présente.

Membres en exercice: 36

Quorum: 18

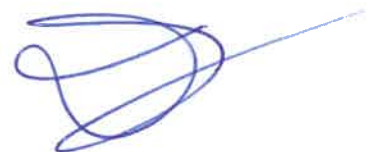
Membres présents: 18

Membres représentés: 5

Le Mans, le 12 mai 2026

La présidente de l'Université

Delphine LETORT



*Délibération transmise au Rectorat de Nantes et publiée sur le site de l'université du Mans le*

## Règlement du concours « Journée de l'École doctorale 3MG (Matière, Molécules, Matériaux & Géosciences) »

### Article 1 : Objet du concours

Organisée une fois dans l'année, la Journée de l'École Doctorale régionale Matière, Molécules, Matériaux et Géosciences (JED 3MG) rassemble doctorant.e.s et chercheur.euse.s en chimie, chimie physique et géosciences issus des différents sites des Pays de la Loire (Le Mans, Angers et Nantes). Elle se tiendra le 9 juin 2026 à Nantes Université.

Un site Internet dédié à cet événement a été mis en place : <https://jed3mg2026.sciencesconf.org/>

Cet événement constitue pour les doctorant.e.s une opportunité de présenter leurs travaux de thèse, toutes thématiques confondues.

Ces derniers pourront ainsi participer à la journée avec une intervention orale (ci-après dénommée « communication ») de 15 minutes (10 minutes de présentation avec un support obligatoire + 5 minutes de questions) ou un poster (format A0, portrait). Ces présentations se feront en anglais.

Une trentaine de communications et une quarantaine de posters sont attendus.

Comme chaque année, il est prévu que des prix viennent récompenser les meilleures réalisations.

### Article 2 : Organisation

Ce concours est une initiative de l'École doctorale 3MG dont la direction est représentée par M. Laurent Fontaine, Enseignant-Chercheur à l'Institut des Molécules et des Matériaux du Mans (IMMM). Cette école doctorale est portée par l'Université du Mans dénommée Le Mans Université, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, situé Avenue Olivier Messiaen, 72085 Le Mans cedex 9, France, et représenté par sa Présidente Delphine LETORT.

### Article 3 : Condition de participation

Ce concours est ouvert à tous les doctorant.e.s de l'École doctorale 3MG des Pays de la Loire (Le Mans, Angers et Nantes). Les conditions de participation sont détaillées et accessibles sur le site internet dédié à l'évènement: <https://jed3mg2026.sciencesconf.org/>

Pour rappel, pour être autorisé à soutenir un doctorat à l'École doctorale 3MG, il est demandé d'avoir une participation à deux JED avec au moins une contribution (communication ou poster).  
(Texte précisé sur le site et dans le Règlement Intérieur de l'École doctorale)

### Article 4 : Critères de sélection et prix décernés

#### - Critères de sélection :

Les communications orales seront réparties dans 6 panels thématiques correspondant chacun à un enjeu de société. Un jury sera constitué pour chaque panel - celui-ci sera composé de 2 membres : un personnel permanent (enseignant-chercheur, chercheur ou ingénieur de recherche) et un personnel non permanent (doctorant ou post-doctorant) issus de plusieurs disciplines et sites régionaux composant l'ED 3MG. Les 2 membres de ce jury seront des non spécialistes de la discipline. La coordination des jurys sera assurée par M. Thomas Le Pape (doctorant Nantes Université - IMN) impliqué dans le comité d'organisation de la JED 2026.

À l'issue de la journée, les jurys délibéreront sur la base des critères suivants, classés par ordre

d'importance :

- Qualités de communication : capacités de vulgarisation, clarté du diaporama, langue (anglais obligatoire) ;
- Qualité de la présentation : contexte général, problématique, méthodologie et réponse à la problématique ;
- Autres : respect du temps, réponses aux questions et positionnement vis-à-vis du public.

Pour les posters, le vote sera réalisé par le public. Chaque personne inscrite à l'évènement sera invitée à voter directement sur le modèle du concours « Ma thèse en 180 secondes » et recevra à cet effet sur son adresse e-mail un lien lui permettant de voter une seule fois. Le vote sera ouvert lors de la session de posters de l'après-midi puis un décompte sera mis en place à l'issue de la journée.

- **Prix décernés :**

Le Comité d'organisation de la JED souhaite accorder les prix suivants, sous forme de cartes cadeaux pouvant ainsi être utilisées sur les trois sites régionaux concernés :

- Communications orales : 6 prix à 200 € l'unité, financés par l'ED 3MG (dont la direction est située à Le Mans Université),
- Posters : 4 prix à 200 € l'unité, financés par l'ED 3MG.

Les modalités financières liées à l'achat des prix sont arrêtées comme suit :

- Dix cartes cadeaux seront commandées directement par Le Mans Université.

Article 5 : Calendrier

Lancement du concours : 9 juin 2026

Date limite de participation : 9 juin 2026

Retrait des lots : Les prix seront remis aux gagnants, après le 09 juin 2026.

Article 6 : Droits d'exploitation

Chaque participant.e ,en s'inscrivant au concours, s'engage à accepter de se faire photographier, par conséquent reconnaît et accepte que son image soit gracieusement captée, diffusée sur tout support et reproduite par Le Mans Université aux fins de promotion du présent concours.

La durée de conservation de ces données est de 3 ans.

Article 7 : Traitement de données à caractère personnel

La participation à cette journée emporte autorisation d'usage non commercial des données personnelles communiquées par les participants au bénéfice de Le Mans Université.

Ces données seront collectées par l'Université du Mans.

Les participants peuvent accéder aux données qui les concernent, les rectifier, demander leur effacement ou exercer leur droit à la limitation du traitement de leurs données. Ils peuvent également retirer leur consentement ou s'opposer au traitement de leurs données, en contactant par écrit le responsable du concours à l'adresse suivante :

- Le Mans Université
- Ecole doctorale 3MG – M. Laurent Fontaine
- Journée de l'Ecole doctorale 3MG
- Avenue Olivier Messiaen
- 72085 LE MANS Cedex 9

Tout retrait de consentement formulé avant la remise des prix du concours emporte l'invalidation de la

participation.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

#### Article 8 : Responsabilité – Annulation

Le Mans Université se réserve le droit d'annuler, d'écourter ou de suspendre le concours si les circonstances l'exigeaient, et ce sans engager leur responsabilité. En cas d'annulation, un message d'information sera adressé aux participants via leur adresse mail.

#### Article 9 : Litiges

Le Mans Université tranchera souverainement toute question relative à l'interprétation et l'application du présent règlement et du concours.

Toute contestation ou réclamation relative à ce concours devra être formulée par écrit et adressée à la présidence de l'Université à l'adresse suivante : École doctorale 3MG – M. Laurent Fontaine, Avenue Olivier Messiaen, 72085 Le Mans cedex 9. Elle ne pourra être prise en considération au-delà d'un délai de quinze jours à compter de la date de clôture du concours.

Le présent règlement est soumis au droit français. Tout différend persistant sera soumis, à défaut d'accord amiable, à la juridiction compétente.

#### Article 10 : Règlement

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement. Son non-respect entraîne l'invalidation immédiate de la participation.